

M- nistr ordon- nature	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés			Ajustements 2ème F			Crédits ajustés 2ème F					
					Crédits non dissociés	Crédits dissociés		Crédits non dissociés	Crédits dissociés		Crédits non dissociés	Crédits dissociés				
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec			Crédits d'engage- ment	Crédits d'ordon- nancement		Crédits d'engage- ment	Crédits d'ordon- nancement		Crédits d'engage- ment	Crédits d'ordon- nancement			
i = programme d'investissement																
CD	11	12 02 00	11	Programme 15.11. Nature, Forêt, Chasse-pêche Time I. - Dépenses courantes												
				Etudes, relations publiques, assurances spécifiques, honoraires avocats, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, organisation examen de chasse, ... ainsi que le précompte mobilier sur les locations de chasse												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
				Dépenses années antérieures												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
				Etudes et contrats de service pluriannuels												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
				(A supprimer) Conventions d'études et contrats de service - Cofinancement européen - PDR												
				Entretien et amélioration des forêts domaniales, des réserves naturelles domaniales, des piscicultures et frayères, frais de fonctionnement du comptoir wallon des matériels forestiers de reproduction, amélioration cynégétique, entretien et amélioration des chasses de la couronne												
				(A supprimer) Lutte sanitaire en forêt wallonne												
CD	11	12 06 11	11	Etudes et conventions d'étude, frais de réunions, information, éducation dans le cadre de Natura 2000												
				Entretien et amélioration des sites Natura 2000 dans les réserves naturelles et les forêts domaniales												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
CD	11	12 07 11	11	Avances de fonds aux comptables extraordinaires des services extérieurs de la DNF												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
				Avances de fonds aux comptables extraordinaires dans le cadre du fonctionnement du Comptoir forestier et du Service de la Pêche												
CD	11	12 08 30	11	Subvention au secteur autre que public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, ainsi qu'en matière de chasse, de pêche et de pisciculture												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
CD	11	12 09 00	11	Avances de fonds aux comptables extraordinaires des services extérieurs de la DNF												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
CD	11	12 10 00	11	Avances de fonds aux comptables extraordinaires dans le cadre du fonctionnement du Comptoir forestier et du Service de la Pêche												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
CD	11	33 01 00	11	Subvention au secteur autre que public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, ainsi qu'en matière de chasse, de pêche et de pisciculture												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
CD	11	33 03 00	11	Subventions au secteur autre que public pour des mesures d'intérêt collectif en matière piscicole et halieutique (Fonds européen de la Pêche)												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
CD	11	33 04 00	11	Subventions aux Centres de Réhabilitation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
CD	11	33 05 00	11	Subventions au secteur autre que public pour la recherche et la vulgarisation en matière de gestion durable (accords cadres)												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
CD	11	33 07 00	11	Subvention au secteur privé pour activités de formation												
				Dont arrêté(s) de réallocation												
				Dont arrêté(s) de réallocation												

En milliers EUR

M- n- o- r- d- o- n- n- a- t- u- r	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés				Ajustements 2ème F			Crédits ajustés 2ème F		
	i = programme d'investissement				Crédits non dissociés	Crédits dissociés		Crédits non dissociés	Crédits dissociés		Crédits non dissociés	Crédits dissociés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec			Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnement		Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnement		Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnement	
CD	33	10	00	11	Subventions et indemnités (y compris les compensations) au secteur autre que public dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	385	—	—	—	—	385	—	—	
CD	33	11	00	11	Subventions et indemnités au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life	673	—	—	—	—	673	—	—	
CD	33	12	00	11	Subventions pluriannuelles au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life	—	0	100	—	—	—	0	100	
CD	34	01	41	11	Indemnisation de dégâts des espèces protégées	98	—	—	—	—	98	—	—	
CD	34	04	00	11	Subventions et indemnités aux particuliers dans le cadre d'entretien de haies, d'arbres d'alignement et de vergers	—	5	15	—	—	—	5	15	
CD	41	01	40	11	Dotation au Conseil économique et social de la Région wallonne en vue d'assurer le secrétariat des Commissions de conservation des sites Natura 2000 et des Conseils supérieurs wallons de la pêche et de la chasse	500	—	—	—	—	500	—	—	
CD	43	01	00	11	Subventions au secteur public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, ainsi qu'en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	—	470	600	—	—	—	470	600	
CD	43	02	00	11	Subventions pour l'Office Economique wallon du Bois	—	500	500	—	—	—	500	500	
CD	43	03	22	11	Subventions au secteur public pour des mesures d'intérêt collectif en matière piscicole et halieutique (Fonds européen de la Pêche)	—	221	100	—	—	—	221	100	
CD	43	04	22	11	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	1.009	—	—	—	-816	193	—	—	
CD	43	06	22	11	Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	-86	—	—	—	—	—	—	—	
CD	43	07	22	11	Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	600	1.094	900	—	—	—	1.094	900	
CD	44	01	00	11	Subventions au secteur public en faveur de la recherche et de la vulgarisation en matière de gestion durable	684	—	—	—	—	684	—	—	
					Totaux pour le Titre I.	7.340	5.780	5.715	-816	0	6.524	5.780	6.065	
CD	01	02	00	11	Titre II. - Dépenses de capital									
					Fonds organique : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)									
					Solde au 1er janvier	—	2.192	2.314	—	—	—	2.192	2.314	
					Recettes de l'année en cours	—	184	184	—	—	—	184	184	
					Disponible pour l'année	—	2.376	2.498	—	—	—	2.376	2.498	
					Dépenses à charge du Fonds	—	184	184	—	—	—	184	184	
					Solde du fonds organique au 31 décembre	—	2.192	2.314	—	—	—	2.192	2.314	
CD	01	03	00	11	Fonds organique : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la loi domaniale du 1er juillet 1983)									
					Solde au 1er janvier	—	795	801	—	—	—	795	801	
					Recettes de l'année en cours	—	71	71	—	27	—	98	98	
					Disponible pour l'année	—	866	872	—	27	—	893	899	
					Dépenses à charge du Fonds	—	71	71	—	27	—	98	98	
					Solde du fonds organique au 31 décembre	—	795	801	—	—	—	795	801	

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nature	i = programme d'investissement	A.B.		L I B E L L E S	Crédits ajustés			Ajustements 2ème F			Crédits ajustés 2ème F		
		1-2 sec ord.	n° 3-4 sec		Crédits non dissociés	Crédits dissociés		Crédits non dissociés	Crédits dissociés		Crédits non dissociés	Crédits dissociés	
						Crédits d'engage- ment	Crédits d'ordon- nement		Crédits d'engage- ment	Crédits d'ordon- nement		Crédits d'engage- ment	Crédits d'ordon- nement
CD		52 01 10	11	—	31	100	—	—	—	—	31	100	
CD		52 03 10	11	—	1.026	900	—	—	—	—	1.026	900	
CD		52 04 10	11	—	390	390	—	—	—	—	390	390	
CD		52 05 00	11	—	100	100	—	—	—	—	100	100	
CD		52 06 00	11	—	13	13	—	—	—	—	13	13	
CD		53 01 10	11	—	220	250	—	—	—	—	220	250	
CD		53 04 10	11	—	145	250	—	—	-100	—	145	150	
CD		53 05 10	11	—	-5	269	—	—	-100	—	200	169	
CD		63 01 21	11	—	60	1.400	—	—	-196	—	60	1.204	
CD		63 04 21	11	—	0	0	—	—	—	—	0	0	
CD		63 05 21	11	—	290	220	—	—	—	—	290	220	
CD		63 06 21	11	—	265	280	—	—	—	—	265	280	
CD		63 07 21	11	—	249	250	—	—	—	—	249	250	
CD		70 01 10	11	—	700	676	—	—	—	—	700	676	
CD		70 02 10	11	—	64	187	—	—	—	—	64	187	
CD		70 03 10	11	—	99	178	—	—	—	—	99	178	

(En milliers d'EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés			Ajustements 2ème F			Crédits ajustés 2ème F		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits dissociés		Crédits non dissociés	Crédits dissociés		Crédits non dissociés	Crédits dissociés		Crédits non dissociés
					Crédits d'engage-ment	Crédits d'ordon-nancement		Crédits d'engage-ment	Crédits d'ordon-nancement		Crédits d'engage-ment	Crédits d'ordon-nancement	
	i = programme d'investissement												
CD	70	04	00	11	Avances de fonds aux comptables extraordinaires des services extérieurs de la DNF	410	—	—	11	—	—	421	—
CD	i	71	01 10	11	Acquisition par la Région de forêts, de réserves naturelles et de frayères	—	100	220	—	—	—	—	100 220
CD		71	02 10	11	(A supprimer) Acquisition de la Région de terrains - cofinancement européen - LIFE	—	0	0	—	—	—	—	0 0
CD		71	03 10	11	Acquisition de la Région de sites Natura 2000	—	200	400	—	—	—	—	200 400
CD		74	06 00	11	Achat de biens meubles durables spécifiques aux ressources forestières, aux réserves naturelles domaniales, à la chasse, pêche, aux classes de la couronne	536	—	—	157	—	—	693	—
CD		74	07 22	11	(A supprimer) Achat de biens meubles durables pour Natura 2000	+86	—	0	—	—	—	—	0 0
CD		74	08 00	11	(A supprimer) Achat de biens meubles durables - cofinancement européen - LIFE	—	0	0	—	—	—	—	0 0
					Totaux pour le Titre II:	946	4.407	6.338	168	27	-369	1.114	4.434 5.969
					Totaux pour le programme 15.11:	8.286	10.187	12.053	-648	27	-19	7.638	10.214 12.034
					Dont programme d'investissement	—	100	220	—	—	—	—	100 220
					Dont fonds organiques	—	255	255	—	27	27	—	282 282
					Solde des fonds organiques au 31 décembre	—	2.987	3.115	—	—	—	—	2.987 3.115
					Programme 15.12.								
					Espace rural et naturel								
					Titre I. - Dépenses courantes								
CD	12	02	00	12	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme, en ce compris études, documentation, relations publiques, participations à des séminaires et colloques, frais de réunion, assurances spécifiques, précomptes...	844	—	—	-121	—	—	723	—
					Dont arrêté(s) de réallocation	-50							
					Dépenses années antérieures	(50)						(50)	
					Dont arrêté(s) de réallocation	+50							
CD	12	03	30	12	Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme	—	2.247	2.902	—	—	-400	—	2.247 2.502
					Dont arrêté(s) de réallocation	—		-300					
CD	12	05	30	12	Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie ainsi que l'entretien des espaces verts publics domaniaux	—	5.249	5.115	—	—	—	—	5.249 5.115
					Dont arrêté(s) de réallocation		+690	+300					
CD	12	08	00	12	Avances de fonds aux comptables extraordinaires dans le cadre de l'entretien des espaces verts publics domaniaux	200	—	—	—	—	—	200	—
CD	14	04	10	12	Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives	—	102	102	—	—	—	—	102 102
					Dont arrêté(s) de réallocation			+51					
CD	31	02	00	12	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	—	1.200	1.200	—	—	—	—	1.200 1.200

